



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E125806

VALABLE JUSQU'AU 17/10/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/03/2005  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 08/03/2023  
7 500

Raison sociale : ETABLISSEMENTS GUILLAS

42 AV ARISTIDE BRIAND  
17400 SAINT JEAN D'ANGELY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINTES 481 353 365

Téléphone : 05 46 32 52 22  
Portable :

Fax :

Siret : 481 353 365 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5415780

Site Internet : www.menuiserieguillas.fr  
E-mail : etsguillas@free.fr

Assurance Responsabilité Travaux :  
MAAF 017104244 G 001

Responsabilité légale :  
GUILLAS DAMIEN GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :  
MAAF 017104244 G 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2022

Effectif moyen : 9 Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	12/09/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	12/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME  
91 BOULEVARD DE BRETAGNE  
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.